



Consommation d'énergie : La CCPMB soutient les écoles locales

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc soutient ses habitants dans la rénovation énergétique de leur logement. Cet engagement se démontre également dans les bâtiments publics : Lauréate du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE), la CCPMB accompagne les communes dans leurs travaux de rénovation énergétique en leur permettant de bénéficier d'audits énergétiques pour leurs bâtiments et d'un soutien technique et humain, notamment par le recrutement d'un conseiller énergie. C'est dans ce cadre que la CCPMB a décidé de soutenir plusieurs écoles du territoire pour leur participation au concours CUBE.Ecoles.

Un concours alliant formation et sensibilisation

Le concours CUBE.Ecoles va permettre aux collectivités et aux établissements scolaires de bénéficier d'instruments de mesure (caméra thermiques, wattmètres, thermomètres-hygromètres...), de prestations de formation et d'animation, ainsi que de réunions collectives à destination de toutes les parties prenantes (directeurs d'écoles, professeurs des écoles, animateurs périscolaires, ATSEM, techniciens des collectivités en charge des installations des établissements scolaires). L'objectif est de mettre en place des actions de sensibilisation pour les enfants et pour tous les usagers des écoles vis-à-vis d'un sujet majeur : la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les modules de formation animés par le CEREMA permettront aux personnels des établissements de se doter de notions sur le changement de comportement et sur le confort, de pistes d'actions avec les élèves, et de bases techniques d'une démarche d'économies d'énergie.



Les objectifs sont multiples :

- Réduire la consommation énergétique des bâtiments scolaires, et donc les dépenses
- Mobiliser les enseignants et les élèves autour d'un projet commun
- Éduquer aux économies d'énergie, permettant aux enfants de devenir des ambassadeurs du développement durable.

Les écoles qui participent à ce concours réalisent en moyenne 12% d'économie d'énergie.

Les organisateurs et le rôle de la CCPMB

La Communauté de Communes et les municipalités du territoire concernées seront présentes auprès des 6 écoles participantes au concours afin d'apporter une aide technique, logistique et financière, notamment sur la première année.

Les écoles du Pays du Mont-Blanc participantes sont :

- L'école primaire publique de Cordon
- Les écoles primaires publiques Marlioz et Chef-lieu de Passy
- L'école primaire publique Les Eterlous de Praz-sur-Arly
- L'école élémentaire publique du Mont-Joly de Saint-Gervais-les-Bains
- L'école élémentaire publique Le Boccard de Sallanches

Ce concours est organisé par la FNCCR*, L'IFPEB* et le CEREMA* et est soutenu par le programme ACTEE 2, dont le but est de permettre la rénovation partielle ou entière d'environ 50 000 bâtiments publics sur l'ensemble du territoire national.

Ces 3 organismes organisateurs s'occupent respectivement du financement (par les certificats d'économie d'énergie, plus communément appelés les «CEE»), du suivi des consommations et de l'accompagnement des collectivités et des écoles dans ce challenge.

Un suivi et des leviers pour durer dans le temps

Le concours s'organise sur 5 ans :

- La première année concerne directement le concours. C'est sur cette année que les écoles vont mettre en place des actions adaptées, en se basant sur les résultats des consommations réalisées lors des années précédentes. Ces actions de mobilisation et de sensibilisation s'effectuent avec l'accompagnement de la CEREMA, de la Communauté de Communes et des communes impliquées.

Sur le plan pédagogique, les équipes enseignantes pourront proposer des activités de sensibilisation aux élèves (concours d'affiches, organisation d'évènement, jeu d'enquête sur les déperditions d'énergie, exposition d'images thermographiques à l'aide de la caméra thermique...). Le service d'éducation à l'environnement de la CCPMB pourra, sur demande, adapter des animations au challenge.

Du point de vue technique, le concours permet de former le personnel sur la régulation des équipements, et de réaliser un pré-diagnostic de chacune des écoles grâce au CEREMA et au conseiller énergie de la CCPMB. Cette année se conclura par une analyse des évolutions réalisées en termes d'économie d'énergie pour chaque bâtiment, et une remise des prix thématiques aura lieu (meilleure réduction des consommations d'énergie, meilleure diminution des émissions de gaz à effet de serre...).

- **Les 4 années suivantes** permettront d'assurer un suivi assidu des performances des écoles, toujours avec le soutien du CEREMA et de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Le but est d'inscrire les actions mises en place grâce au concours CUBE.Ecoles dans la durée, soit cinq ans de suivi mensuel des consommations et des économies réalisées par établissement.

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc agit pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et est fière d'accompagner les écoles du territoire dans leur démarche environnementale.



Président : Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr
Contact presse : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 / elisabeth.amblard@ccpmb.fr